
N°2.1 Maîtriser les fondamentaux en matière de droit rural

FORMATION COLLECTIVE INTER-CABINETS

Objectifs :

Cette formation "initiation" a pour objectif de découvrir l'environnement juridique de l'entreprise agricole. Ce premier module portera principalement sur le droit rural et mérite d'être complété de module fiscal (2.2) et le module social (2.3).

Pré-requis :

Avoir une connaissance générale du secteur agricole.

Durée : 1 jour - 7 H 30

Animateur : Avocat, formateur professionnel spécialisé dans le domaine agricole depuis plus de 10 ans.

Tarif par participant :

Nos formations ont lieu une saison sur deux. Cette formation sera animée sur la saison 2022-2023 qui débutera en octobre 2022

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Devenir le conseil d'un chef d'entreprise agricole... et le rester implique notamment une parfaite connaissance des particularités du droit rural, souvent sous-estimé et pourtant incontournable. Vous aurez en face de vous un chef d'entreprise qui est confronté et généralement très au fait de ces particularités. Cette formation vous permettra d'affirmer votre position de conseil et de la valoriser. Pour être encore plus efficace, nous vous conseillons de compléter votre formation avec le module fiscal (2.2) et le module social (2.3).

CONTENU

Introduction : présentation de la formation, du formateur tour de table des objectifs (20 minutes)

Matin : 1 pause de 20 à 25 minutes en présentiel, ou 2 pause de 10 à 12 minutes en distanciel

1. L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

La définition des activités agricoles

Le fonds agricole

Le statut des baux ruraux

2. LE STATUT SOCIAL DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

La définition des professions agricoles

La structure du régime social agricole

Les règles d'affiliation au régime social agricole

Le statut du conjoint de l'exploitation individuel ou de l'associé

3. MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE SOCIETAIRE

Intérêt

Spécificités de chaque structure

4. L'EIRL

5. LE STATUT FISCAL DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

Imposition des bénéficiaires de l'exploitation individuelle et des sociétés de personnes

Réflexion sur l'IS

6. ENVIRONNEMENT ADMINISTRATIF

La SAFER

Le contrôle des structures

Quiz d'évaluation des acquis, correction avec l'animateur, réponses aux questions

PÉDAGOGIE / MOYENS D'ÉVALUATION

Moyen pédagogique

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires au bon déroulement de la formation

Exposé théorique

Echanges d'expériences

Etude de cas concrets

Document remis

Remise du support de formation projeté

Remise d'un support papier exhaustif

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Feuille de présence

Quiz en salle avec remise du corrigé

Questionnaire d'évaluation et de satisfaction de la formation

FORMATION PRIVATISÉE INTRA-CABINET

Vous avez la possibilité d'organiser cette formation en intra dans votre cabinet pour 4 100 € HT soit 4 920 € TTC la journée.

Les frais de déplacement, d'hébergement et repas de l'animateur, sont en sus.

L'organisation est à votre charge (réservations salle, restauration, chambre d'hôtel de l'animateur...)

Le support de formation sera facturé par participant : 45 € HT au format papier ou 18 € HT au format PDF.

* Le nombre de participant ne doit pas excéder 20 personnes par session.

* *A partir de la tenue de 3 formations (hors AF), une ristourne de 5 % sera accordée sur l'ensemble des séminaires (hors AF) de la saison (07/2020- 06/2021).

Source URL: <http://formation.uneca.fr/lexploitation-agricole-fondamentaux-juridiques-maitriser>